

### Amicale de chasse

Durant l'année, la société à procédé à plusieurs lâchés de faisans, destruction de nuisible et pour clôturer la saison un repas au Petit Bourbonnais.

Les treize chasseurs de l'amicale présentent à tous les habitants de la commune leurs meilleurs vœux pour 2005.

### Football Club

Le football-Club de Sainte Thérance qui a terminé l'an passé en bonne position au classement général, s'est vu accéder en seconde division de district pour la saison 2004/2005. Quelques manifestations que le club a organisées: tournoi, concours de belote, arbre de Noël pour les enfants des joueurs, et, n'oublions pas le vingtième anniversaire du club.

Nos footballeurs ont reçus dernièrement de très jolis maillots offerts par Mr Daniel ROM que nous remercions très sincèrement pour sa générosité. Tous les membres du club vous souhaitent de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne année 2005.

### Association des anciens PG et CATM

C'est sur une note de tristesse que je commence ces quelques lignes. En effet, le 4 novembre, notre camarade Gérard BOUGEROL nous quittait. Désormais nous ne sommes plus que six à Sainte Thérance à adhérer à la section de Marcillat. En cette période de fêtes, nous avons une pensée affectueuse pour la famille de Gérard.

Les responsables de notre association oeuvrent tout au long de l'année et nous les remercions vivement. Ainsi en février, nous nous sommes retrouvés à La Petite Marche pour une potée, le 8 mai, nous avons déposé une gerbe au monument aux morts de Mazirat, fin juin, nous avons passé une journée à Murat le Quaire dans la ferme de la Toinette, fin avril, Saint Marcel nous recevait pour déguster un méchoui, le 16 octobre, environ 150 participants se réunissaient, sous une pluie glacée, devant le monument aux morts de Sainte Thérance pour commémorer le retour à Notre Dame de Lorette de la dépouille du soldat inconnu tombé en Afrique du Nord. Après la cérémonie, une cinquantaine de convives participaient au repas servi au « Petit Bourbonnais ».

Notre association vous souhaite à tous de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2005.

### Comité des fêtes L'année 2004 a été fertile en festivités.

- ☉ Le 28 février, une soirée crêpes mémorable car même si nous avons 5 cm de neige qui rendaient les routes glissantes, mais quel paysage, cela n'a pas empêché environ 80 personnes de se régaler des quelques 600 crêpes que chacun avait pu apporter.
- ☉ Le 26 juin, à 20 heures, première randonnée nocturne sur la commune suivie d'un feu de la Saint Jean et d'une collation; La soirée était à la joie et ... rendez-vous en 2005.
- ☉ Le 19 septembre, la traditionnelle brocante (c'était la 20e), malgré un début humide et frisquet a été un succès. Les exposants: peinture sur soie, pyrogravure, escargots, vieilles voitures se proposent de revenir l'an prochain. Les enfants espèrent bien que le manège reviendra aussi.
- ☉ Le 19 décembre, suite aux travaux de la salle des fêtes, le repas des « Cheveux d'argent » et la visite du père Noël pour les plus petits a eu lieu au Petit Bourbonnais.

Nous remercions les habitants qui ont illuminé leur maison, participant ainsi à la décoration de la commune. Un grand merci à tous ceux qui ont collaboré d'une façon ou d'une autre au bon déroulement de ces manifestations. Notre prochaine assemblée générale se tiendra en mars, nous serions ravis que les nouveaux arrivants se joignent à nous.

Au nom de l'association, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2005.

#### Pour (re)joindre les associations:

**FCST:** Bento LOURENCO  
04 70 28 05 86

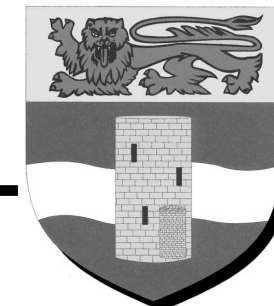
**PG et CATM:** Jean LABOUESSE  
04 7028 7053

**Chasse:** Marc ANCIAUX  
04 70 28 74 95

**Comité des fêtes:** Brigitte PERROY  
04 70 28 78 65

# SAINTE THÉRENCE

2004



## LE MOT DU MAIRE

Encore une année qui se termine; Que le temps passe vite! 2004 à peine commencé que nous voilà en 2005.

Cependant durant cette année, une nouvelle fois, beaucoup d'événements se sont déroulés à travers le monde. Toujours des guerres amenant leur lot de drames et sans cesse des catastrophes. De ce fait des familles entières se trouvent terriblement affectées par tant de souffrance et de misère. Espérons voir moins de tragédies en 2005.

A Sainte Thérance me direz-vous, où en sommes nous? Comme je vous l'avais laissé entendre l'an dernier, nous n'avons pas pu rouvrir notre école. Le conseil municipal, après de longs débats, a fini par décider de donner une nouvelle existence à ce bâtiment et de le rénover en centre associatif et culturel. Aujourd'hui les travaux sont en cours. Ceux-ci sont prévus pour six mois en espérant que nous ne prendrons pas trop de retard. Cela mobilise une part très importante du budget puisque ce projet va nécessiter deux ans d'efforts financiers. Parce que l'état a retardé d'une année notre subvention DGE, nous ne pouvions pas commencer les travaux, nous avons été confronté à des augmentations considérables et nous avons dû réévaluer à la hausse le coût de notre projet.. Aujourd'hui nous avons tous les financements, nous pouvons donc nous lancer dans la rénovation de notre ancienne école. Ce sera le plus gros chantier depuis des décennies à Sainte Thérance.

Je voudrais quand même faire remarquer que le conseil municipal n'a toujours pas augmenté les impôts. Certes nous investirons un peu moins dans les années à venir afin de rééquilibrer notre dette, mais nous ne négligerons pas pour autant l'entretien de nos routes et chemins.

### Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Le cadre de vie collectif est l'affaire de tous et il est dans l'intérêt de chacun d'en prendre soin. Des conseils neutres et objectifs peuvent être utile à chacun. C'est pourquoi une association départementale à but non lucratif, le CAUE de l'Allier est à votre disposition pour tout conseil.

Particuliers, professionnels peuvent bénéficier de conseils gratuits dans le cadre de projets de construction, rénovation ou aménagement. Le CAUE peut aussi aider les collectivités locales dans leur réflexion et leurs démarches concernant le développement et l'aménagement.

Téléphone 04 70 20 11 00

Des efforts importants sont toujours réalisés pour rendre notre commune de plus en plus agréable. Il est vrai que nous recevons beaucoup de félicitations venant des touristes ou des citoyens traversant notre village. Ils sont agréablement surpris de son fleurissement et de sa propreté. Cela encourage notre jardinier à continuer dans ses créations, en espérant que certains fassent par eux-mêmes des efforts dans ce sens pour le bien de tous.

Encore une fois nous remercions le comité des fêtes et le football club dont les membres se donnent beaucoup de peine pour apporter un peu de loisirs dans notre commune. Nous espérons que toutes et tous vous participiez activement à la vie communale car nous avons besoin d'être solidaires pour mener à bien tous nos projets que vous voudriez voir se réaliser.

Je voudrais, pour terminer, au nom du conseil municipal, du CCAS, du personnel municipal et en mon nom personnel vous adresser tous nos vœux les plus sincères de bonheur, santé, joie, prospérité à vous, à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers pour l'année 2005.

Le maire

*Georges Pinton*

Un nouvel affichage à destination des touristes et autres promeneurs a été mis en place près de la place de l'église.

Ce panneau personnalisé fourni par la communauté de communes à chacun de ces membres met en valeur les charmes et lieux pittoresques de la commune. Lors de vos promenades, n'hésitez pas à venir consulter l'ensemble des chemins qui s'offrent à vous.

Un artisan à votre service: Michel ALEXANDRE

Installé depuis déjà quelques années au bourg de Sainte Thérance, Michel a décidé de se mettre à son compte. Il est à votre service pour tous travaux en plomberie, chauffage, électricité, carrelage ou placoplâtre. Il effectue également à domicile les petits et gros dépannages.

Inscrivez son numéro de téléphone à portée de main:

04 70 51 74 36.



# Bonne année 2005

## État civil

## Bienvenue à

Matéo MURAT né le 12 mai  
 Alexandre HELBIE né le 23 juin  
 Margot LACREUSE née le 30 juillet  
 Toutes nos félicitations à leurs parents.

## Cette année nous déplorons les décès de

M. Xavier Maurice CORBERON le 9 janvier  
 Mme Raymonde NICOLAON veuve GAGNERE le 22 juillet  
 M. Gérard BOUGEROL le 4 novembre  
 nous présentons nos condoléances à leurs familles.

## D'autres ont quitté le village

M. et Mme SERVANT Joël et Nathalie et leurs trois enfants  
 Mlle FAVROT Katia

## Et cette année a vu la célébration du mariage de

Frédéric FERNANDES et Virginie MIDON le 13 novembre

## Téléphones utiles:

Gendarmerie de Marcillat 04 70 51 70 07  
 Pompiers 18  
 Centre hospitalier de Montluçon 04 70 02 30 30  
 SAMU 15  
 Médecins associés à Marcillat  
 Dr LEHMANN Pascal 04 70 51 65 77  
 Dr MAUBERT-BARRAUX Sylvie 04 70 51 65 77  
 Assistante sociale de Montluçon  
 Mme Duverger 04 70 08 04 81  
 Centre social Marcillat 04 70 51 60 80  
 Perception de Marcillat 04 70 51 60 51  
 Service des eaux (mairie de Marcillat) 04 70 51 60 15  
 DDE Marcillat 04 70 51 60 66  
 Sous préfecture Montluçon 04 70 02 25 00  
 Cabinet vétérinaire Marcillat 04 70 51 60 10  
 EDF Commentry accueil 0 801 54 55 43  
 dépannage 04 73 85 19 22

Ouverture de la mairie  
 Les lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30

☎ 04 70 51 70 61

## Aménagement de l'ancienne école

En septembre les travaux ont débuté afin de transformer le bâtiment en centre associatif. Nous pensons utile que l'ensemble des administrés connaisse le détail des coûts de l'opération

Aménagement proprement dit	159 876 €
Assainissement des bâtiments communaux	27 497 €
Honoraires architecte	15 244 €
Coordinateur protection et sécurité	1 495 €
Contrôle technique	1 700 €
Vérification électricité	300 €
Raccordement E.D.F.	2 316 €
Frais de publicité obligatoire	841 €

**Total HT. 209 269 €**

**T.V.A. 19,6 % 41 017 €**

**Total T.T.C. 250 286 €**

Cette grosse opération pour les finances de la commune est financée par:

- une subvention du conseil général de l'Allier
- Une subvention du conseil régional d'Auvergne
- Une subvention de l'état
- Un emprunt
- Les fonds communaux

Ces travaux vont permettre la mise à disposition d'un endroit pratique et convivial pour les associations et les particuliers et ainsi permettre la réalisation de tous types de fêtes et manifestations. La première sera bien sûr l'inauguration ou chacun sera invité à constater la qualité de la réalisation.

## Palmarès du concours de maisons fleuries

Premier prix: Marie Thérèse MATHELY  
 Second prix: Renée DUMAZEDIER  
 Troisième prix: Ginette ANCIAUX  
 Quatrième prix: Denise SCHMIDT

Encouragements à Valérie ANCIAUX, Sylvie CHABANIER, Marie Thérèse DEBORD, Brigitte PERROY, Marie José TOURNAUD et Fanny BODIC.



## LE BUDGET

Le budget primitif de la commune est un état prévisionnel des dépenses et recettes pour l'exercice considéré. La loi impose qu'il soit voté avant le 31 mars et équilibré aussi bien en section de fonctionnement que d'investissement.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	27 115 €	Produits du domaine et ventes diverses	1 900 €
Charges de personnel	27 650 €	Impôts et taxes	42 577 €
Autres charges de gestion	24 634 €	Dotations et subventions	55 238 €
Charges financières	6 100 €	Autres produits	5 700 €
Virement à la section investissement	50 478 €	Excédent antérieur et transfert	30 562 €
<b>Total</b>	<b>135 977 €</b>	<b>Total</b>	<b>135 977 €</b>
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Déficit d'investissement	21 124 €	Subventions état, région et département	108 943 €
Remboursement d'emprunts	18 100 €	Emprunt	56 000 €
Acquisition tracteur	12 500 €	FCTVA & dotations	24 303 €
Aménagement ancienne école	188 000 €	Virement du fonctionnement	50 478 €
<b>Total</b>	<b>239 724 €</b>	<b>Total</b>	<b>239 724 €</b>

Le compte administratif d'une commune est l'état récapitulatif des dépenses et recettes au cours de l'exercice budgétaire précédent. Cet état tenu par l'ordonnateur doit correspondre à l'état tenu par le comptable (percepteur) exécutant les recouvrements de recettes et dépenses ordonnées par le maire.

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	116 686 €	67 654 €
Investissement	52 945 €	74 069 €
Reste à réaliser	2 654 €	
<b>A reporter: 30 562€</b>		

Le conseil municipal s'est réuni à sept reprises au cours de l'année écoulée.

Les décisions les plus importantes ont été:

- réhabilitation de l'ancienne école
- dissolution du SIAFA
- achat d'équipement
- prime au personnel communal

Taxes	Taux plafond 2004	Taux moyen en 2002		Taux communaux	
		National	Départemental	2002	2003
Habitation	35.05%	14.02%	13.34%	8.4%	8.4%
Foncier bâti	44.80%	17.92%	17.40%	6.27%	6.27%
Foncier non bâti	106.65%	42.66%	30.45%	31.65%	31.65%
Professionnel	30.42%	15.21%		15%	15%

## Dates à retenir

- ☞ Ramassage des monstres 2 mars
- ☞ Fête patronale et brocante 18 septembre
- ☞ Enlèvement des épaves 17 au 28 octobre

## Élagage des haies

Il est rappelé à tous les propriétaires ou fermiers de terrains riverains des voies communales ou rurales qu'ils sont dans l'obligation d'élaguer leurs haies. Les branches doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Le travail doit être effectué chaque année avant le 15 Mars.